

La revue de l'atelier

#6
MARS 2016

PARTICIPER, LE POUVOIR D'AGIR ?



QU'EST-CE QUE L'ATELIER?

Afin de remplir au mieux sa mission de veille, d'accueil et d'orientation, le Samusocial de Paris a ouvert un espace d'échanges et de réflexion : l'atelier du Samusocial de Paris. Au rythme de rencontres thématiques trimestrielles, l'atelier propose aux différents acteurs de la lutte contre la grande exclusion de réfléchir sur les pratiques et représentations, savoirs et savoir-faire. La revue de l'atelier offre une trace écrite et un prolongement de ces rencontres.

SOMMAIRE

FAIRE AVEC	03
DOSSIER	
LA RECONNAISSANCE DES SAVOIRS COMME FAIT SOCIAL	04
TRAVAILLER SUR LE QUOTIDIEN	06
COMMENT JE SUIS DEVENU CONSULTANT EN POLITIQUE SOCIALE	08
REPORTAGE	
MISSION LOCALE VIRY-CHÂTILLON	11
ENTRETIENS	
FORMER À LA PARTICIPATION	14
AIDER À FAIRE ENTENDRE SA VOIX	16
TÉMOIGNAGES	
S'ÉMANCIPER DU PATERNALISME SOCIAL	18
LA DYNAMIQUE DU VIVRE ENSEMBLE	20
EXCLURE UN EXCLU	23

REMERCIEMENTS

Nous remercions Emmanuelle Jouet, Atlantide Merlat et Jean-François Krzyzaniak pour leur participation à la rencontre de l'Atelier qui s'est tenue le 14 janvier 2016, Corentin Poirier, Geneviève Colinet, Martine Dutoit, Dorothee Pierard pour les entretiens qu'ils nous ont accordés, Gwendal, Steva et toute l'équipe de la mission locale de Viry-Châtillon pour nous avoir accueillis une journée à leurs côtés, ainsi que Marie-Jo, Robert, Vincent, Jean-Patrick et les résidentes du foyer Coeur de femmes pour la confiance qu'ils nous ont accordée en nous livrant un témoignage de leur expérience de la participation.

FAIRE AVEC



Faire avec plutôt que faire pour, co-construire les dispositifs avec les personnes concernées, partir de leur expérience, de leurs besoins et de leurs rêves plutôt que bâtir pour eux des édifices dans lesquels ils peinent à se reconnaître, valoriser l'expérience de la vulnérabilité, transformer le manque en ressource. Prise au sérieux, la participation met les personnes accueillies ou accompagnées en position actrice. Rien de moins qu'une petite révolution copernicienne pour un travail social marqué par le vocabulaire et l'idée de la prise en charge des usagers, par des clivages assez nets entre "travailleurs sociaux experts" et "usagers pris en charge". La loi n°2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale garantit à tout usager du secteur « la participation directe ou avec l'aide de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne ». Relativement avancée dans le champ de la maladie mentale et des addictions, la participation reste toutefois un processus balbutiant dans le domaine social, et plus encore dans celui de la grande exclusion. Au-delà des instances dédiées et des exemples de participation active existants, la mise en place d'une culture commune est encore un défi à relever.

LA RECONNAISSANCE DES SAVOIRS COMME FAIT SOCIAL

EMMANUELLE JOUET

DOCTEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION, CHERCHEUSE EN SANTÉ MENTALE

La participation des personnes en situation de vulnérabilité physique, psychique, sociale fait aujourd'hui l'objet d'une demande pressante. Les textes institutionnels incitent à ce que les usagers participent et interviennent dans les institutions qui les accueillent, et les personnes concernées ont une volonté d'agir qui se manifeste par un activisme certain. Des personnes agissent et font valoir leur savoir, au nom de leur expérience de la maladie, ou plus généralement, d'une expérience de vulnérabilité. Ces savoirs ne se limitent pas aux murs de l'institution. La reconnaissance du savoir des malades est de l'ordre d'un fait social, au sens que lui a donné Durkheim : un fait général, contraignant et historique. Au prisme de ces éléments, on peut cartographier cinq grandes familles de phénomènes observables qui montrent que la participation et sa reconnaissance dans la société ne sont ni un effet de mode ni une prophétie autoréalisatrice.

LA LOI

En 1986, la charte mondiale d'Ottawa donne une première impulsion coercitive à ce phénomène. Les lois de l'Organisation Mondiale de la Santé ont par la suite été adaptées dans chaque pays. Autre suite, en France, la loi de 2009 Hôpital, Patients, Santé, Territoires (HPST) oblige à offrir une consultation d'éducation thérapeutique à chaque personne venant dans un service

pour une maladie chronique, permettant au patient de mieux connaître et gérer sa maladie.

NOUVELLES PRATIQUES, NOUVEAUX MÉTIERS

De ces lois émerge, notamment, la figure nouvelle des médiateurs santé pair, qui intègrent les services à partir de leur expérience de la maladie, de l'addiction ou de la vie à la rue. Etats-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande, Angleterre et Danemark incitent, par la loi, les institutions à embaucher ces médiateurs santé pair. En France, un programme expérimental forme des personnes pour intervenir dans les services psychiatriques (programme Médiateur santé pair, CCOMS), et dans le programme *Un chez soi d'abord* des personnes sans reconnaissance de diplôme spécifique intègrent des équipes de travailleurs sociaux et de psychologues.

Notamment, à l'international, les services sanitaires et sociaux embauchent aujourd'hui des personnes à partir de leur seule et unique expérience de la maladie et des situations de vulnérabilité, d'addiction, etc. ; ces personnes vont dans les lieux de formation pour dispenser leur savoir aux étudiants. La faculté de médecine de Montréal a, par exemple, été jusqu'à mettre en place un ambitieux programme de patients partenaires : des personnes souffrant de maladie chronique, accompagnent comme tuteurs



La participation des usagers est un champ de recherche en pleine ébullition.

des étudiants en médecine tout au long de leurs études, dans des modules spécifiques, à l'instar et en complément des accompagnements des professeurs de médecine ou de pharmacie.

Ce partenariat avec le patient trouve également ses prolongements dans la recherche, où les « usagers chercheurs » se développent. Dans la recherche bio-médicale, de nombreux programmes de recherche conditionnent ainsi leur financement à la participation des usagers dans le comité scientifique, mais de fait cette participation apparaît le plus souvent comme un simulacre.

LES DIPLÔMES

Des personnes peuvent aujourd'hui intégrer des cursus de formation du seul fait qu'elles sont malades, monter en compétence, avoir une visibilité et une légitimité sociale nouvelle. L'Université Pierre et Marie Curie à Paris permet par exemple à des personnes malades d'intégrer les diplômes d'éducation thérapeutique, sans exiger qu'elles aient leur baccalauréat.

LA CONCEPTUALISATION THÉORIQUE

La participation des usagers est un champ de recherche en ébullition, investi par la sociologie, l'anthropologie, les sciences de l'éducation, la médecine. La recherche s'intéresse à la maladie comme occasion d'un apprentissage autodidacte, et modélise

l'existence de savoirs dits profanes, des savoirs du quotidien, de l'ordinaire, en articulation à un savoir expert, savant, de gens qualifiés.

L'INTERNET SANTÉ

Internet a joué un rôle clé dans cette avancée, et ce sous différentes facettes. La cyber santé démultiplie les ressources numériques sur la santé ; les objets connectés permettent d'installer des applications santé ; tout un ensemble de sites, institutionnels ou non, dispensent des éléments d'éducation thérapeutique ; chat, forum, wiki (construction collaborative de connaissance), sites d'auto-supports proposent des apports de connaissance, comme le site psychoACTIF sur la consommation de drogues, dans lequel n'interviennent que des usagers de drogues. Ces ressources numériques ont un fort impact sur le réel des professionnels, car les personnes ont un accès direct au savoir, qui court-circuite la couche intermédiaire des experts.

.....

TRAVAILLER SUR LE QUOTIDIEN

ATLANTIDE MERLAT

RESPONSABLE DU PÔLE SOCIAL, ASSOCIATION ARALIS (RHÔNES-ALPES)

ATLANTIDE MERLAT A TRAVAILLÉ DANS UNE PENSION DE FAMILLE DE 19 STUDIOS OÙ ELLE A PU EXPÉRIMENTER DES FORMES DE PARTICIPATION À LA FOIS ORDINAIRES ET INTENSES.

Lorsque je suis arrivée dans la pension de famille, les places de chacun y étaient assez assignées et normées, laissant très peu de place au pas de côté. On disait aux personnes qu'elles pouvaient rester, mais rien n'était fait pour qu'elles s'emparent de leur histoire, de leur vie au sein de l'établissement, et dans leur logement. Le travailleur social qui nous précédait avait pour habitude de passer régulièrement dans les logements pour vérifier que les gens vidaient leurs cendriers, leurs poubelles, des pratiques assez infantilisantes pour des gens avec dix ans de rue, arrivant dans l'établissement à 45 ou 50 ans.

Dans les fiches de poste, on trouvait pour consigne de « réapprendre les gestes de la vie quotidienne », mais dans les faits cette consigne n'est qu'une vue de l'esprit, car les gestes ne sont pas du tout oubliés. Les gestes des locataires sont souvent différents des miens, comme peuvent l'être ceux de mes

amis, ils sont différents mais ils existent à part entière.

DES INSTANCES TROP NORMATIVES

A la pension, le changement de personnel est apparu comme le moment d'amener tout le monde vers des changements de pratique. Les comités de locataires, qui existaient à notre arrivée, nous sont apparus comme des instances plus consultatives qu'actives, comme quelque chose d'assez factice, une sorte de vitrine pour l'institution. La vie s'écoute entre deux portes, et cette instance ne disait pas grand-chose de l'existence et de l'émulsion de quelque chose de collectif, chacun restant assez assigné dans son rôle. Nous étions enfermés dans une information descendante, et les locataires se contentaient de faire remonter, ou d'absorber ce que nous disions. Tout cela restait creux. Ces instances excluaient par ailleurs ceux qui ne pouvaient pas venir, ceux qui malgré les traitements restaient dans d'autres sphères mentales tout en habitant là, tous ceux que des espaces trop normatifs pouvaient effrayer et qui ne pouvaient pas faire part de ce qu'ils vivaient.

LE QUOTIDIEN EXCLUT MOINS QUE L'INSTANCE

Nous avons laissé de côté ces instances même

si elles ont continué d'exister, et nous avons monté de nombreuses activités participatives, spécialisé les personnes dans des tâches domestiques, parce que le domestique c'est habiter. Partant de l'idée que le quotidien exclut moins que l'instance, qu'il constitue un espace citoyen transférable, permettant de monter en compétence sur des choses transférables, c'est ce quotidien que nous avons investi. L'institutionnel dans l'institution maintient encore une forme d'inclusion périphérique, parce qu'on a décidé de donner la parole dans tel espace à ce moment-là. Certains savaient faire fonctionner le lave-vaisselle, réparer l'ordinateur, d'autres aimaient bien faire à manger, décorer.

CO-HABITER

Nous avons laissé les clés du bureau quand il y avait besoin, laissé les gens avoir des animaux, s'acheter des ordinateurs, etc. Tout s'est organisé, tout est devenu une vie normale. Nous avons finalement tous cohabité, en prenant le pari que la folie, les blessures de l'âme faisaient partie de la condition humaine, et qu'il fallait se parler là où on avait du commun. Les activités ont été menées dans la salle d'activités, puis dans le hall, puis dans les bars. Au bout d'un moment, les travailleurs sociaux se sont effacés, jusqu'à finir par s'ennuyer.



Les gestes des locataires sont souvent différents des miens, comme peuvent l'être ceux de mes amis.

METTRE DES MOTS SUR L'ORDINAIRE

Nous n'avons jamais affiché cette expérience comme spécialement communautaire. Expliquer cela aux autres établissements à un niveau de coordination supérieur a été compliqué, parce qu'il n'y avait pas vraiment de mots pour expliquer l'ordinaire, le commun, là où l'on se rencontre, où l'on essaye de gommer les statuts. Nous avons eu du mal à expliquer tout cela dans le cadre d'une institution qui relève de l'habitat, où tout est verrouillé par sécurité. Si la participation ne vient pas d'un élan presque intime du professionnel et des personnes, elle est difficilement institutionnalisable. La question est de savoir comment on fait du normal dans l'institution et inversement ? Le pouvoir d'agir est peut-être là.

.....



COMMENT JE SUIS DEVENU CONSULTANT EN POLITIQUES SOCIALES

JEAN-FRANÇOIS KRZYZANIAK

ANCIEN DE LA RUE, CONSULTANT EN POLITIQUE SOCIALE

Dans le médico-social et dans le champ de la grande précarité, la participation me semble une expérience avantageuse pour la personne qui s'engage. Elle l'a été pour moi. C'est un éducateur de rue que je croisais dans un accueil de jour qui m'a lancé dans cette aventure il y a dix ans. Il en avait assez de m'entendre toujours critiquer les travailleurs sociaux, et m'a proposé de participer à un projet européen, « Regards croisés ». Pendant presque deux ans, nous avons échangé entre travailleurs sociaux et personnes accueillies. Je

me suis aperçu alors que mon regard sur les travailleurs sociaux était faussé par mon histoire et mon vécu, et qu'être accueilli dans des structures nous donnait des droits. Faire valoir ces droits est loin d'être évident, parce qu'animer un conseil de vie sociale dans une structure comme le prévoit la loi demande une certaine volonté. Toutes les personnes accueillies ne souhaitent pas

s'impliquer, certaines partent plus tôt que prévu, s'inscrire dans la durée est compliqué, et tous les travailleurs sociaux ne prennent pas au sérieux ces instances, considérant parfois qu'il est préférable de se réinsérer professionnellement et dans le logement avant de s'investir dans la participation. De mon expérience, je sais maintenant que s'investir dans la participation permet de se

motiver à sortir de la rue, puis de s'inclure dans le logement et dans le soin.

DEVENIR CONSULTANT

Il y a deux ans, j'ai décidé d'indiquer sur ma carte de visite « consultant en politique sociale », parce que la participation m'a permis d'acquérir des compétences et un regard sur la problématique qui me concernait. Un jour, je me suis

■ ■ La participation permet de motiver les personnes, et de leur redonner une estime de soi.



■ ■ *En France, nous manquons encore cruellement d'experts du vécu.*

aperçu que j'étais capable de dire aux travailleurs sociaux pourquoi certaines choses ne fonctionnaient pas quand je faisais des démarches pour sortir de la rue. Ce n'était pas toujours facile pour eux parce qu'ils n'avaient pas cerné le problème de cette manière, mais nous avons construit mon projet de sortie de rue de cette façon. Le projet n'a pas marché du premier coup, car la rue avec le temps devient une addiction. Sortir les grands précaires de la rue, c'est aussi dur que sortir les gens de la drogue. La rue détruit les gens, et si aujourd'hui 70% des gens ont des difficultés à entrer dans les structures, c'est du fait de cette addiction. En y mettant les formes, on peut toutefois parvenir à ce que les gens redeviennent capables de faire société.

QUE RECHERCHE-T-ON DANS LA PARTICIPATION ?

La participation permet de motiver les personnes, et de leur redonner une estime de soi. Le jour où j'ai compris que j'étais capable de discuter avec les travailleurs sociaux et pas seulement de m'engueuler avec eux fut déjà un grand pas ; quand j'ai commencé à voir qu'ils trouvaient intéressant ce que je disais, j'ai pu reprendre confiance en moi et décider de refaire société.

La participation est intéressante quand elle permet d'associer les gens à l'élaboration du projet associatif et de les associer à l'élaboration du règlement intérieur. Faire un règlement pour les personnes accueillies sans leur contribution mène droit à la catastrophe.

Nous avons travaillé sur ces modalités de participation

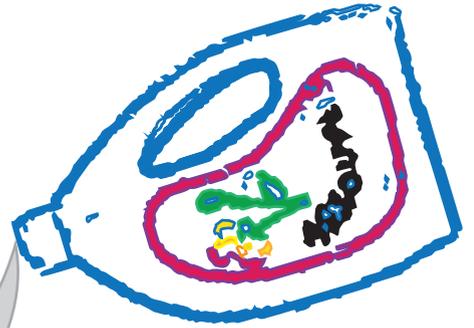
avec la FNARS, et aujourd'hui des organismes et des associations se sont emparés de cette démarche pour accompagner des gens dans la participation. Les accompagner ce n'est pas dire comment il faut faire, ce qu'il faut dire. Cette participation-là, je l'ai connue. La participation ne doit pas être une participation alibi.

Dans le champ de la lutte pour l'inclusion, on nous demande parfois d'établir des diagnostics à 360 degrés pour déterminer les besoins réels en établissements, on nous fait venir à des grandes messes sans nous expliquer ce que nous venons y faire, où notre temps de parole n'est pas prévu, et où l'on emploie un langage bien souvent inaccessible. Mais quand on peut construire ensemble les interventions, savoir ce qu'on vient y faire,

quelle est notre place, alors la participation devient très intéressante. Je l'ai vécu lors de la conférence pauvreté précarité prélude au plan quinquennal, j'étais dans le groupe « santé accès aux soins pour les gens de la rue ». J'ai eu la chance d'être avec des associations qui m'ont permis de bien m'approprier le sujet et de porter mes revendications. Je me suis aperçu que ma parole pouvait être utile. Il est dommage que dans l'application de ce plan et ses évaluations annuelles, on oublie maintenant d'associer les personnes réellement concernées.

.....

ASSOUPLE LES RELATIONS EN CONSTRUISANT ENSEMBLE



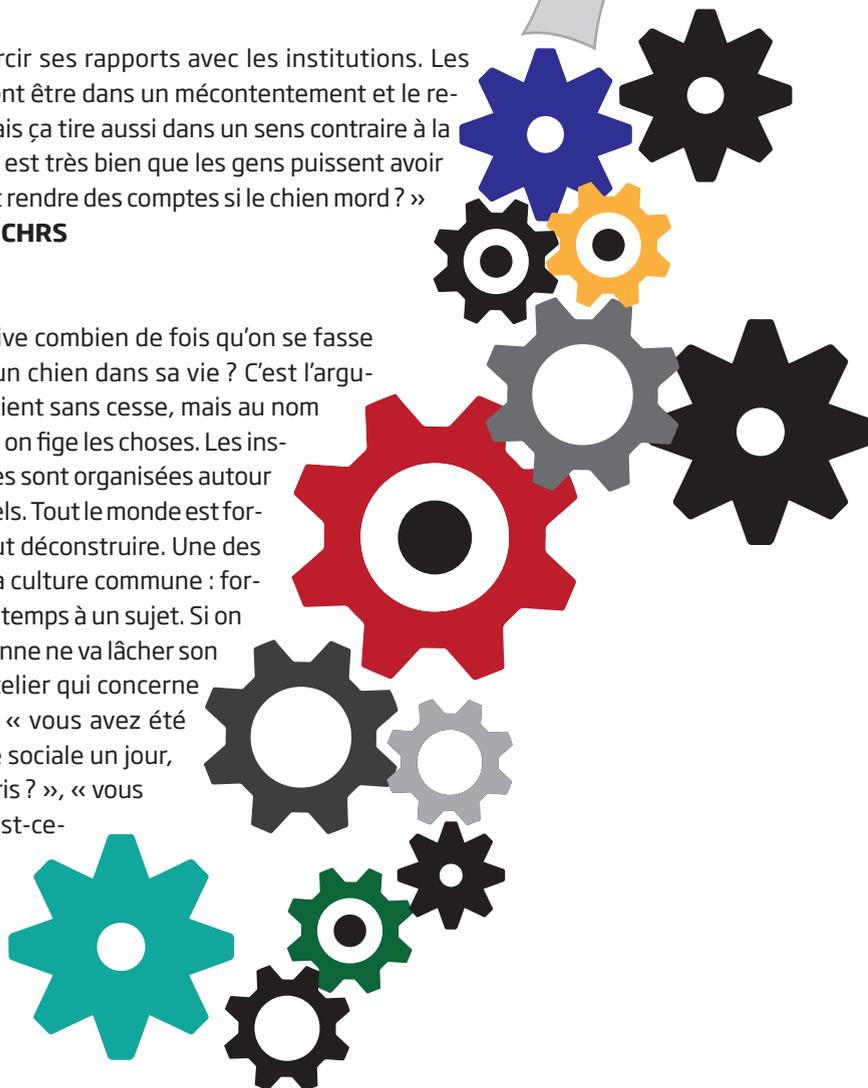
« J'aimerais pouvoir mettre en pratique la participation, mais je le fais dans une mesure très réduite, parce que je regarde cette notion à travers celle de responsabilité. Le contexte actuel a tendance à tout judiciaireiser.

Être citoyen, c'est aussi durcir ses rapports avec les institutions. Les personnes accueillies peuvent être dans un mécontentement et le revendiquer, c'est très sain, mais ça tire aussi dans un sens contraire à la logique du faire ensemble. Il est très bien que les gens puissent avoir des chiens, mais à qui on doit rendre des comptes si le chien mord ? »

Pierre, chef de service en CHRS

« Au fond, il arrive combien de fois qu'on se fasse mordre par un chien dans sa vie ? C'est l'argument qui revient sans cesse, mais au nom de ce principe de précaution, on fige les choses. Les institutions sanitaires et sociales sont organisées autour des besoins des professionnels. Tout le monde est formé à ça, et c'est cela qu'il faut déconstruire. Une des clés d'empowerment, c'est la culture commune : former tout le monde en même temps à un sujet. Si on ne va pas dans la crise, personne ne va lâcher son pouvoir. On peut faire un atelier qui concerne tout le monde, demander : « vous avez été en situation de vulnérabilité sociale un jour, qu'est-ce-que ça vous a appris ? », « vous avez été malade un jour, qu'est-ce-que ça vous a appris ? »

Emmanuelle Jouet



REPORTAGE

LA MISSION LOCALE VIRY CHÂTILLON

SITUÉE EN PLEIN CENTRE DE VIRY-CHÂTILLON DANS UN BÂTIMENT LUMINEUX, LA MISSION LOCALE EST UN LIEU ACCUEILLANT OÙ L'ON NE SAIT PAS TOUJOURS BIEN QUI EST PERSONNE ACCUEILLIE OU ACCUEILLANTE. QUELQUES SERVICES CIVIQUES ONT ÉTÉ RECRUTÉS PARMI LES JEUNES QUI FRÉQUENTAIENT IL Y A PEU DE TEMPS LA MISSION LOCALE : WILLY POUR ANIMER UNE WEB RADIO, GWENDAL À LA COMMUNICATION, BINTOU À L'ACCUEIL.

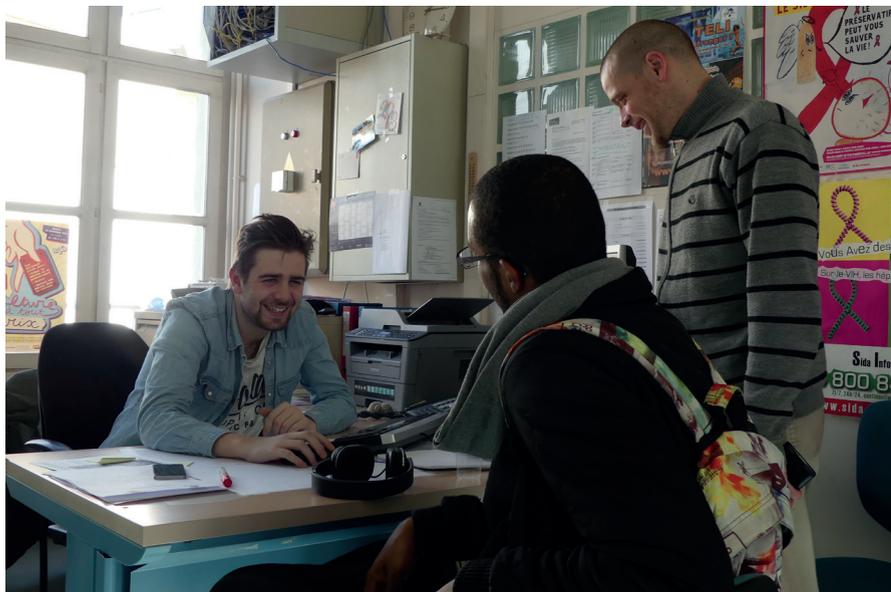
Les jeunes accueillis circulent d'une pièce à l'autre avec une certaine familiarité, s'installent à des bureaux libres pour re-

toucher leur CV ou consulter les offres d'emploi, se retrouvent et s'échangent quelques nouvelles, demandent conseil à leur conseiller. Personne ici ne s'abrite derrière des postures de guichet. Malgré le ballet des va-et-vient, le grand bureau de Steva reste pourtant étonnamment calme. Un juste mélange d'écoute et de convivialité, d'ordre et de souplesse. La bienveillance de l'accueil n'effrite en rien le respect que les jeunes accueillis peuvent avoir pour les lieux et l'équipe.

Steva est référente Garantie Jeunes, un dispositif qui permet un accompagnement renforcé pour les jeunes en grande

précarité pendant un an, et leur alloue une allocation de 461€ par mois. Certains sont sous main de justice, d'autres sans domicile fixe. Une vingtaine de jeunes errent ainsi entre squats, abris de fortune, dépannages chez des tiers et voitures. À la mission locale de Viry-Châtillon, l'accompagnement n'est pas seulement professionnel, comme c'est souvent le cas en mission locale. Les conseillers travaillent sur tous les freins, sur la situation sociale dans sa globalité, et les jeunes viennent ici quasiment tous les jours. Dès que les conseillers reçoivent les offres d'emplois ils peuvent ainsi les informer, les aider à postuler.

Des ateliers quotidiens permettent également de travailler la confiance en soi, l'orien-



tation professionnelle, l'informatique. Au programme ce matin, un atelier de médiation cognitive pour comprendre qu'il y a souvent plusieurs solutions à un problème. Les cinq ou six jeunes autour de la table ont intégré le dispositif Garantie Jeunes tout récemment. Entre deux exercices, ils discutent de leur projet professionnel, peaufinent leur lettre de motivation. Déterminée à entamer un cursus d'aide-soignante, Sonia décline l'offre d'emploi à Intermarché que lui suggère Vincent. Mounia en revanche est intéressée. En attendant de pouvoir intégrer une formation de gendarme, le job pourrait lui permettre de payer un petit loyer dans un foyer de jeunes travailleurs. Mise à la porte de chez ses parents dans le sud de la France, Mounia est venue vivre quelques mois chez sa tante dans le 91, sous réserve de partir d'ici fin février. « Avant, raconte-t-elle, quand je postulais pour un stage on ne me rappelait



■ Ils nous aident à être autonomes.

pas, ou les employeurs me renvoyaient le cliché de la jeune fille trop jeune, pas assez motivée. Les conseillers, ici, nous appuient auprès des employeurs. Je me sens soutenue et écoutée. »

L'accompagnement dans le cadre de la Garantie Jeunes est généralement plutôt descendant, mais Viry-Châtillon cultive des pratiques très participatives. La web radio animée par Willy a ainsi pour vo-

INSTITUT BERTRAND SCHWARTZ

ENTRETIEN

CORENTIN POIRIER, CHARGÉ DE PROJET À L'UNION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES POUR ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE DES JEUNES EN MISSION LOCALE.

Quels sont les projets menés avec les jeunes en mission locale ?

Quelques missions locales sont engagées dans des recherches-actions qui prennent différentes formes, vidéo, questionnaire, journal, radio, expression artistique. Pour les trente ans de la mission locale de Lille en 2012, une table-ronde a réuni des « décideurs » et des jeunes qui ont pu les interpeller. A l'union nationale nous avons accompagné cette prise de parole collective pour réfléchir en amont au message qu'ils voulaient

porter, et à comment le porter. Des jeunes de toute la France ont pu se rencontrer, partager des difficultés semblables, et comme ils ont eu le sentiment d'avoir été mal entendus par les décideurs, ils ont décidé de monter une action. Suite à plusieurs réunions, cette action a pris la forme d'un appel : « arrêtez de nous mettre dans vos cases ». Trois grandes thématiques ont émergé : orientation piège à cons, les clichés liés à la jeunesse et véhiculés par les médias, l'empilement des dispositifs. Les jeunes ont mené une performance filmée à Salon-de-Provence, ils ont organisé des débats, des concerts. Cette action n'est pas restée au niveau de la critique, les jeunes ont également fait des propositions, par exemple créer une journée d'information sur les droits, car la connaissance des droits est très différente d'un milieu à l'autre. Il y a même eu une rencontre avec le président François Hollande, et celui-ci s'est engagé à mettre en place

cation de permettre aux jeunes de s'approprier une voix. Cet après-midi, Willy s'attelle à sa première émission, une petite initiation aux différents sons du métal pour montrer que cette musique n'est pas seulement cri et fureur. Ambassadeur de la parole des jeunes, Gwendal anime un conseil consultatif des jeunes qui leur permet de proposer des projets. Au programme prochainement, l'organisation d'une fête pour les 1 an de la Garantie Jeunes. James et Gwendal préparent quelques questions bien senties aux élus et au préfet pour pimenter le buffet.

James vient ici tous les jours, « pour éviter le quartier, explique-t-il. J'avais commencé une formation pour personne handicapée. Avec mes problèmes de dos, j'ai le statut d'handicapé, mais je ne me reconnais pas dans cette case « handicapé ». Ici, l'accompagnement est plus personnel, et ils nous aident à être autonomes. Récemment, on a organisé un tournoi de foot, on a tout fait. »

.....

cette journée. L'enjeu maintenant est d'être associé à sa construction.

Les pratiques locales des professionnels des missions locales se modifient-elles ?

C'est plus long, plus difficile à apprécier. Les missions locales sont des associations indépendantes, très hétérogènes. Mais même si les jeunes sont déçus de ce côté, ce cheminement collectif les transforme, leur permet d'acquérir des compétences, des savoir-être. Nous sommes en train de réfléchir à la manière de le valoriser dans la recherche d'emploi. C'est une démarche qui ouvre le champ du possible, une démarche très politique en somme.

.....



ENTRETIENS

FORMER À LA PARTICIPATION

GENEVIÈVE COLINET, CHARGÉE DE MISSION "PARTICIPATION" À LA FNARS

Vous accompagnez la mise en place du processus de participation à l'échelle nationale, comment travaillez-vous ?

Le Groupe d'Appui National Participation de la FNARS (GAN) réunit travailleurs sociaux, directeurs d'établissements et personnes accueillies pour contribuer aux analyses de la FNARS, et produire des outils qui facilitent la participation. Un guide a ainsi été établi pour les centres d'hébergement, afin de les aider à élaborer leur règlement de fonctionnement, en précisant les devoirs mais aussi les droits des personnes accueillies. Récemment, le GAN a également mené une enquête pour faire un état des lieux de la mise en place du processus de participation dans le réseau, des différentes instances, des difficultés et des leviers. 356 structures ont répondu. À côté de ce GAN, nous menons des actions auprès des pouvoirs publics, en accompagnant les Comités Consultatifs Régionaux des Personnes Accueillies (CCRPA). L'objectif de ces conseils qui se réunissent en plénière quatre fois par an autour de thématiques, est de permettre aux personnes de mieux appréhender les politiques publiques et pouvoir ainsi y contribuer. Un petit groupe d'entre elles préparent la rencontre plénière avec l'association

régionale chargée de la démarche. Ces journées sont animées de manière participative, des sessions de formation à l'animation sont proposées pour sortir du traditionnel jeu de questions/réponses.

Quel est le poids de ces instances consultatives dans les prises de décision ?



Cela dépend du lien avec les institutions locales. L'objectif est de permettre aux personnes accueillies d'exercer leur rôle citoyen, de les rendre actrices des décisions politiques, et porteuses de leur parole collective avec les travailleurs sociaux, mais de fait on est encore aujourd'hui sur le terrain de la consultation. Ce processus n'a que 10 ans, il progresse, mais les pratiques sont lentes à évoluer. La FNARS nationale et ses antennes régionales incluent des personnes accueillies dans leurs conseils d'administration, mais ces démarches de co-construction sont encore rares. Être membre d'un Conseil d'administration donne un pouvoir d'agir, mais il faut organiser des temps collectifs pour que les personnes

|| Une manière d'associer les personnes accueillies, c'est de développer dans les instituts de formation des travailleurs sociaux des modules qui les associent.

J-F. Krzyzaniak

puissent appréhender les sujets à l'ordre du jour, des sujets parfois très techniques, et d'autre part pour construire collectivement les positionnements.



LES INSTANCES DE PARTICIPATION

AU NIVEAU NATIONAL : LE CCPA, COMITÉ CONSULTATIF DES PERSONNES ACCUEILLIES, MIS EN PLACE PAR LA DIHAL (DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À L'HÉBERGEMENT ET À L'ACCÈS AU LOGEMENT).

AU NIVEAU RÉGIONAL : LES CCRPA SE RÉUNISSENT ENVIRON QUATRE FOIS DANS L'ANNÉE. CE SONT LES PERSONNES ACCUEILLIES QUI DÉCIDENT DU CHOIX DES THÉMATIQUES.

COMPOSITION : CES INSTANCES SONT COMPOSÉES POUR DEUX TIERS DE PERSONNES ACCUEILLIES, ET POUR UN TIERS DE TRAVAILLEURS SOCIAUX OU DE BÉNÉVOLES D'ASSOCIATIONS.

ÉCHANGER ENVIES ET SAVOIRS-FAIRE

Apprendre la langue des signes, se faire couper les cheveux, s'initier à l'informatique ou à la danse camerounaise, proposer son aide pour écrire son CV, faire quelques travaux manuels ou de la cuisine, pouvoir recoudre un ourlet, trouver des acolytes pour faire une sortie cinéma, une balade à vélo ou jouer aux échecs, donner et recevoir, partager ses compétences et ses envies, le RESCAP s'est inspiré des modèles économiques alternatifs tels que les Systèmes d'Échanges Locaux (SEL) ou

des Accorderies. Un Réseau d'Échanges de Services basé sur les Compétences à Albin Peyron, avec le temps pour seule monnaie d'échange.

Pour favoriser le lien au sein de la résidence et mettre à profit le temps d'attente avant de pouvoir intégrer un logement, un groupe de travail composé de résidents et de salariés a muri pendant un an ce projet de participation solidaire, gommant toute distinction entre personnes accueillies et salariés de l'Armée du Salut. « Nous avons parmi nous à l'époque un résident sourd-muet coiffeur de son métier,

raconte Chloé, éducatrice spécialisée Rescapeuse, et une dame cuisinière qui se plaignait des tarifs des coiffeurs, ils ont échangé un couscous contre une coupe. L'échange de services entre résidents existait déjà, le Rescap a permis de le formaliser. » Qu'on propose ses services d'électricien ou de pâtisserie, toutes les compétences se valent et s'échangent sur la base d'un seul étalon : le temps. Une heure de ton temps vaut une heure de mon temps, et chaque Rescapeur voit son crédit d'heures augmenter s'il donne un service, ou diminuer s'il en reçoit. Donner et rece-

voir pour ne pas déséquilibrer l'équilibre du réseau est la seule condition. Il est possible de bénéficier du service rendu ou d'apprendre par la même occasion avec la personne, de proposer un service collectif ou individuel. Dans le grand hall d'Albin Peyron, un tableau d'affichage permet de repérer les services des uns et des autres, de contacter le donneur, et Maeva, la responsable du Rescap fait le compte des chèques-temps pour gérer les crédits des rescapeurs.

AIDER À FAIRE ENTENDRE SA VOIX

MARTINE DUTOIT,
SECRÉTAIRE D'ADVOCACY PARIS

L'ASSOCIATION ADVOCACY EST COMPOSÉE D'USAGERS EN SANTÉ MENTALE QUI SOUTIENNENT LEURS PAIRS POUR FAIRE AVANCER LEUR CAUSE, LEUR PERMETTRE D'AVOIR ACCÈS À DES RECOURS ET DES SERVICES, D'ÊTRE ACTRICES DE LEURS SOINS. MARTINE DUTOIT EST SECRÉTAIRE DE L'ASSOCIATION PARISIENNE, DOCTEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION.

Pouvez-vous expliquer ce qu'est la pair advocacy ?

Il s'agit d'un plaidoyer en faveur des personnes concernées par la santé mentale. L'idée n'est pas de prendre la parole à la place de ces personnes et de parler pour elles, mais de proposer une médiation sociale, une aide à l'expression lorsque les personnes ont besoin de faire valoir leurs droits, de rendre crédible leur parole. Plutôt que de donner des conseils, nous essayons d'éclairer la situation pour que les personnes qui se sentent bloquées puissent voir différentes possibilités et stratégies. C'est d'autant plus important en psychiatrie qu'il y a souvent des mesures de privation de libertés individuelles, et que les étiquettes et pratiques de ségrégation sont très puissantes. Nous accompagnons beaucoup de demandes de levée de curatelle, soutenons des personnes hospitalisées. Le réseau est formé d'environ 15 personnes, et nous avons environ 350 situations par an. Pionnière en France, l'association a été fondée en 1997, elle est née de la rencontre avec les réseaux européens, notamment anglais, italiens et hollandais. Nous essayons de converger avec des mouvements analogues dans d'autres champs d'exclusion pour proposer des recherches-actions : les personnes handicapées, le féminisme, les personnes sans-abri.

Qu'est-ce qu'une recherche-action ?

Une recherche-action mobilise le public concerné par la recherche sur sa propre action. Nous faisons des formations sous forme d'ateliers auprès de AIDES, pour les travailleurs

Il y a des personnes pour qui la rencontre physique peut être très angoissante.



Mad Pride, marche pour revendiquer la dignité des personnes en difficulté

"USAGER" OU "PERSONNE ACCUEILLIE" ?

« **J** E NE DIS PAS *USAGER* MAIS *PERSONNE ACCUEILLIE*, CAR JE NE SUIS PAS UN *USAGER* DE L'ACTION SOCIALE MAIS UN BÉNÉFICIAIRE. QUAND JE VAIS DANS LES STRUCTURES ON M'ACCUEILLE, ET QUAND LES MARAUDES VIENNENT ME VOIR, C'EST MOI QUI LES ACCUEILLE SUR MON BOUT DE TROTTOIR. »
J-F. Krzyzaniak

« **L** FAUT REMETTRE EN QUESTION CE TERME D'*USAGER* TRÈS USITÉ PAR LES ADMINISTRATIONS. CETTE QUESTION SÉMANTIQUE DÉTERMINE LE REGARD QU'ON PORTE SUR LES INDIVIDUS. »
Robert, représentant des personnes accueillies à Aurore.

pairs des Enfants du Canal, pour les personnes sourdes. Les personnes réfléchissent et modélisent à partir de la manière dont elles se sont débrouillées, voient comment leur expérience peut être utile à d'autres. Il n'est pas toujours facile de déconstruire l'expérience pour comprendre le savoir qu'elle produit, cela demande d'être attentif aux processus, de prendre du recul, de déjouer les étiquettes.

Récemment, nous avons mené un atelier sur la sexualité dans un foyer de vie pour personnes dites handicapées mentales, nous sommes arrivés à une carte du tendre, qui permettait de mettre des mots sur des affects, et sur des relations parfois violentes et confuses.

Pouvez-vous parler de la recherche-action menée avec des personnes sans-abri ?

Nous avons été mandatés par le Conseil Régional en 2008 pour travailler en CHRS avec les personnes accueillies, afin de travailler sur leur savoir. Elles avaient proposé des choses très originales : un plan qui ressemblait à une carte de métro sur lequel elles indiquaient tous leurs trajets quotidiens pour leurs différentes démarches et besoins, un jeu type jeu de l'oie qui s'appelait «le 115, la rue». Le but du jeu était de sortir de la rue, et au fur et à mesure on gagnait des bons pour se doucher, manger. Je crois que celui qui a inventé ce jeu

est parti le commercialiser en Angleterre. Ces travaux n'ont pas pu faire l'objet de publication, au moment de les présenter, le Conseil Régional n'était pas très chaud pour que les personnes accueillies en fassent elles-mêmes la restitution, ils voulaient que des chercheurs reprennent tout ça, ce n'était bien évidemment pas du tout notre idée.

■ ■ Les échanges permettent aux travailleurs sociaux et aux bénévoles de changer leur regard, de voir que les gens qu'ils accompagnent au quotidien sont capables de prendre la parole, d'expliquer des choses.

J-F. Krzyzaniak



1 difficulté psychique.

TÉMOIGNAGES

S'ÉMANCIPER DU PATERNALISME SOCIAL MARIE-JO ET ROBERT

ÉLUS PAR LES DÉLÉGUÉS DES DIFFÉRENTES STRUCTURES D'AURORE, MARIE-JO ET ROBERT SONT LES DEUX REPRÉSENTANTS DE L'ENSEMBLE DES USAGERS DE L'ASSOCIATION DEPUIS PLUS D'UN AN. À CE TITRE, ILS SIÈGENT À SON CONSEIL D'ADMINISTRATION. MARIE-JO EST ACCUEILLIE EN PENSION DE FAMILLE, ROBERT VIT DANS SON LOGEMENT, ACCOMPAGNÉ PAR AURORE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU RSA.

Comment se passe l'élection des représentants des personnes accueillies ?

Marie-Jo : Les délégués sont d'abord élus dans chaque structure par les usagers de la structure. Ils travaillent ensemble pendant un mois avec une personne de la FNARS, qui organise quatre séances d'une

journée pour leur apprendre à se connaître, et indiquer en quoi consiste la tâche de délégué. Ensuite a lieu l'élection des représentants par les délégués.

Quelle est votre mission ?

Marie-Jo : Depuis 2002, le gouvernement demande que les personnes accueillies ne soient pas seulement des pots de fleurs, mais participent à la co-construction des structures qui les accueillent. Être délégué, c'est être utile aux structures, et porter la voix des personnes accueillies auprès de la direction. Il faut accepter de donner son temps, la première chose, c'est d'aller à la rencontre des structures, Aurore en a une centaine. Nous avons beaucoup appris de ces visites, qui sont très utiles pour constater la réalité de ce

|| Certains travailleurs sociaux travaillent sous le joug de la contrainte et vous y mettent en retour.

que les gens nous rapportent, et distinguer le vrai du faux.

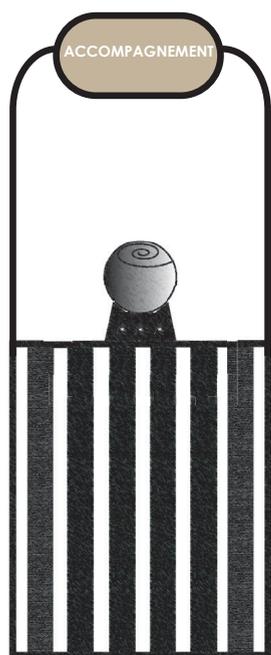
Quels sont les problèmes récurrents qui vous sont remontés ?

Marie-Jo : Essentiellement des problèmes techniques, que le CVS transversal a pour mission de résoudre. Ce CVS transversal (Conseil de Vie Sociale) permet d'aborder avec les responsables de pôles de l'association les problèmes non résolus dans les CVS locaux. Au début, ce CVS ne représentait que huit structures. Robert et moi nous sommes battus pour

qu'il soit élargi à toutes. Aujourd'hui, il rassemble environ 120 personnes.

Ces différents organes de participation perturbent-ils les modes traditionnels de gouvernance ?

Robert : C'est précisément la démarche politique qui m'intéresse dans la participation, la question des rapports de pouvoir. Les gens sont souvent dans des relations de passivité et de soumission, ils n'ont que faiblement conscience du mode d'organisation qui gouverne leur vie. Nous cher-



chons à mettre en place des éléments pour que la participation puisse construire une identité positive des personnes accueillies, mais nous partons de presque rien, c'est

long, et les assemblées ont été très occupées dans un premier temps par les questions matérielles.

Marie-Jo : Certaines personnes sont très indépendantes, mais d'autres préfèrent être passives.

On vit tranquille aussi dans les cachots, comme disait Rousseau ?

Robert : La plupart sont prisonniers en effet, soumis à un réflexe de prise en charge complète. Pour vivre tranquille, certains individus sont prêts à subir la coercition.

Marie-Jo : Ça me fait penser à un ancien détenu accueilli dans une structure, qui revendiquait toujours avec nostalgie tout ce à quoi il avait droit en prison.

Robert : La liberté est souvent un mirage existentiel, un

luxe qui n'est pas à la portée de tous. Quand il faut la vivre c'est autre chose. Il y a un vrai confort dans l'obéissance, mais il existe d'autres manières d'être à la vie. L'ennemi vital du maître ce n'est pas l'esclave, c'est l'homme libre.

Marie-Jo : Il y a eu des propositions de logements sociaux dans une ancienne pension de famille où j'étais : 15 personnes sur 120 ont acceptés, les gens avaient peur de perdre ce qu'ils avaient déjà.

Vous avez l'impression que les choses sont faites pour vous ou avec vous ?

Robert : Penser savoir ce qui est bon pour les autres et leur fera plaisir, c'est du paternalisme. Maintenant qu'on a réglé les différents problèmes de maintenance qui prédominaient, on va pouvoir réfléchir

au processus d'émancipation.

Marie-Jo : Une sortie à Deauville un jour m'a révoltée parce qu'étaient mélangées sans distinction des personnes très hétérogènes. Certaines ayant des difficultés de déplacement, l'expédition s'est résumée à un pique-nique sur la plage. Il aurait mieux valu faire des sous-groupes, d'autant que parmi ceux qui ne pouvaient pas marcher, certains avaient peut-être envie de visiter, on aurait pu utiliser l'estafette pour se déplacer. Mais tout avait été décidé par les professionnels en amont. C'est aux personnes accueillies d'être actives. Je leur ai dit, et maintenant les projets de sortie se réfléchissent en commun.

Vous trouvez que le dispositif d'accompagnement social

est aliénant ?

Robert : Très. Il est souvent difficile de placer le curseur entre police sociale et instrument d'accompagnement réel.

Marie-Jo : À Pôle Emploi, on est pris pour des ignorants. Moi je fais mes démarches seule, et l'assistante sociale de ma pension de famille m'a déjà fait des réflexions à ce sujet, «pourquoi vous ne venez pas

me voir ?», comme si elle se sentait inutile !

Robert : J'ai eu la chance de participer à des réunions sur la mise en place du RSA. Dans le cadre du RSA, soit vous êtes suivi par Pôle Emploi, soit vous avez un suivi social par une association, notamment quand on estime que vous avez des difficultés de retour à l'emploi. Les allocataires ont obliga-

tion de se rendre à trois rendez-vous annuels minimum, mais c'est le travailleur social qui détermine leur nombre. Certains travailleurs sociaux travaillent sous le joug de la contrainte et vous y mettez en retour, mais moi j'ai refusé d'emblée de fonctionner comme ça. On m'a alors laissé entendre que l'association n'était pas un guichet. Ce

genre de réaction met en place des rapports de force. Pour obtenir quelque chose, il faudrait se soumettre à un protocole; le créancier est toujours en situation de pouvoir.

.....

LA DYNAMIQUE DU VIVRE ENSEMBLE ENTRETIEN CROISÉ AVEC LES RÉSIDENTES ET L'ÉQUIPE DU CHRS CŒUR DE FEMMES (ANGÉLIQUE ET SANDRINE)

ANGÉLIQUE : La taille des structures est un paramètre important pour que le collectif fonctionne bien. Nous sommes passées récemment de 25 à 40 femmes, au début j'ai eu peur qu'on perde l'équilibre du collectif, et finalement ça se passe bien. Les huit personnes en couple sont très indépendantes, et sur les 32 femmes qui restent, on a réussi à maintenir une dynamique très participative. Les résidentes ont même porté des revendications fortes. À l'origine, les huit femmes orientées par le 115 devaient sortir le matin et rentrer le soir, car l'équipe n'était pas assez nombreuse pour encadrer toutes les femmes la journée. Les autres résidentes se sont mobilisées pour que ces huit femmes ne soient plus obligées de sortir et que les règles soient les mêmes pour toutes. Autre exemple, récemment nous avons connu un déménagement :

pour la période des travaux, la direction avait d'abord proposé d'aller vivre dans un centre où les conditions ne nous satisfaisaient pas. Les résidentes se sont mobilisées, elles ont fait un courrier à la direction, qui finalement a proposé une autre solution bien meilleure.

RACHIDA : Ici, tout est bien géré, toujours animé, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. Il y a des ateliers organisés par des bénévoles tous les jours : club de parole, cours de français, yoga, manucure, contes, théâtre, santé, atelier presse aussi, c'est important pour les filles qui sortent peu. Pour une structure de 40 femmes, avec toutes leurs trajectoires, leurs blessures, leurs cultures, les conflits sont rares.

ANGÉLIQUE : Tous les repas sont pris

en commun, et préparés à tour de rôle par les femmes. Récemment, on a remis en place les règles de la cuisine qui sont contraignantes pour certaines, mais pour qu'un collectif fonctionne, il est indispensable d'empiéter un peu sur la liberté de chacune.

BAHIA : Une seule main ne peut rien. Celles qui vivent ici ont des capacités et les mettent à profit en participant à diverses choses, c'est comme au travail. Nous venons toutes avec nos problèmes, nos fardeaux, mais malgré tout nous arrivons à faire des choses. Psychologiquement, quelqu'un qui ne fait rien va mal. Être plusieurs, respecter des règles, ça permet d'avancer.

SIHAM : Peut-être, mais parfois on a des problèmes qui nous empêchent d'agir





II UNE SEULE MAIN NE PEUT RIEN.

aussi, et il faut le prendre en compte. On est tellement paralysée que c'est dur de bouger.

GOUNDO : Avant d'être ici, j'étais prise en charge dans des lits infirmiers, tout était beaucoup trop réglé, tu sortais toujours à 13h, et il fallait être rentrée à 17h pile, il y avait des clés pour prendre les ascenseurs, les repas étaient dans des barquettes, je prenais des médicaments qui m'abrutissaient, il n'y avait rien à faire. Ici, je me sens libre et je me sens vivre.

NATHALIE : Moi, j'ai quitté la structure il y a quelque temps, je suis maintenant en ré-

sidence étudiante, je viens rendre visite. À mon époque, les ateliers étaient obligatoires, les horaires étaient plus stricts, il fallait rentrer à 19h, aujourd'hui c'est 1h du matin et 2h le week-end.

SANDRINE : Les ateliers étaient obligatoires parce que les femmes accueillies ici à l'époque ne travaillaient pas, le collectif s'apparentait un peu à une communauté thérapeutique. La structure s'est adaptée petit à petit aux besoins des femmes sans perdre son essence communautaire familiale. Nous avons fait le tri dans l'héritage entre ce qui faisait sens ou pas, et ces changements ont été insufflés par les résidentes.

GOUNDO : Cette vie collective permet aussi de faire de gros progrès en français.

Depuis que je suis ici je me suis réconciliée avec cette langue.

ANGÉLIQUE : La vie collective impose une dynamique, des liens, et permet aussi de s'investir. Chacune est porteuse d'un savoir-faire, et c'est la mise en place d'un environnement propice qui permet de le faire sortir. Salah a rencontré l'autre jour la directrice des jardins du Ruisseau, elle a pris l'initiative de l'inviter. Lors d'un CVS, l'idée de partir en vacances avait émergé. On s'était mises d'accord sur un séjour d'une semaine, mais il restait à trouver le moyen de le financer. Les résidentes se sont organisées, elles ont fait des ventes de gâteaux, une brocante, et ont amassé assez d'argent pour rendre possible ces vacances.

MICHÈLE : On avait loué aussi un restaurant associatif dans le 10ème, la Rôtisserie. On a cuisiné pour un menu à 10€, et les recettes de la soirée nous sont revenues. Moi je suis très timide, très réservée, mais le collectif me motive et me donne le courage de faire des choses.

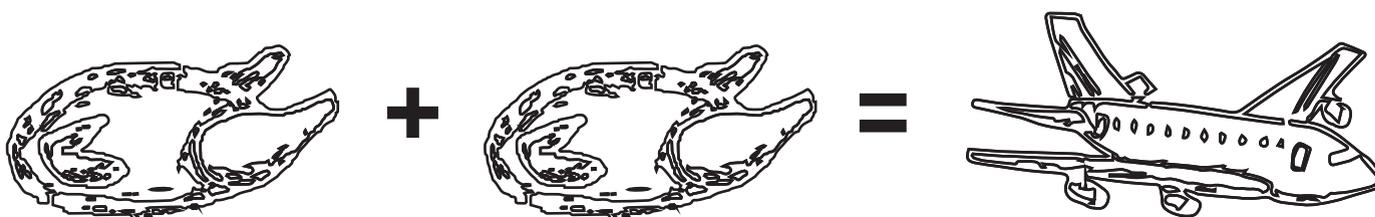


/// Moi, je suis très timide, très réservée mais le collectif me motive.

EGO, ASSOCIATION DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Créée dans les années 80 à l'initiative d'habitants du quartier de la Goutte d'or, d'associatifs et d'usagers de drogue, l'association Ego est à l'origine une association de santé communautaire, ancrée dans un quartier où les scènes de deal et de consommation posaient régulièrement et violemment la question du vivre ensemble. Pensé dès l'origine au prisme de la réduction des risques, pour limiter les effets de l'épidémie de VIH dans une population très fragilisée, Ego est devenu un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques (CAARUD) en 2008, ainsi qu'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). La participation des personnes accueillies au bon fonctionnement et

aux processus de décision de la structure, l'échange avec les accueillants ainsi qu'avec les riverains est au cœur de l'association. Dès le début, deux instances de participation hebdomadaires ont été mises en place : des assemblées publiques ouvertes à tous (riverains, acteurs du territoire, professionnels sociaux et paramédicaux, usagers), ainsi que le comité des usagers. Les assemblées sont devenues mensuelles depuis deux ans, les comités des usagers sont devenus des CVS avec la loi de 2002. Toutes les semaines, ils permettent aux usagers et aux accueillants de faire le point sur les actualités de l'association, des propositions sur son fonctionnement, les activités et les sorties.



EXCLURE UN EXCLU ? DOROTHÉE, JEAN-PATRICK, VINCENT

LA DISCUSSION SUR LE NON-RESPECT DES RÈGLES COMMUNES ET LES SANCTIONS SUSCITE DE VIFS DÉBATS. ÉCHANGE ENTRE DOROTHÉE, CHEF DE SERVICE D'EGO, ET JEAN-PATRICK ET VINCENT, REPRÉSENTANTS DES USAGERS.

JEAN-PATRICK : L'usage de drogues n'est pas une excuse au non-respect de la charte d'Ego, mais tu ne peux pas exclure quelqu'un qui est déjà exclu. Pour ceux qui viennent ici tous les jours, être exclu ne serait-ce qu'une semaine, c'est humiliant. Je donnerais plutôt des sanctions type nettoyage

**/// Tu ne
peux pas
exclure
quelqu'un
qui est
déjà exclu.**

DOROTHÉE : Ce n'est pas une sanction ça. C'est juste participer ! Tu es toujours le premier à participer au nettoyage. Les exclusions ne se font jamais d'un coup sec, elles sont toujours décidées au terme d'un conseil de conciliation, cette instance inventée par les usagers qui permet de reparler des faits en cas de conflits, à froid, entre le chef de service, un accueillant, l'usager et le représentant des usagers. Quand on prend la décision d'exclure à l'issue d'un conseil de conciliation, c'est souvent bénéfique, ça permet de prendre l'air, de mieux travailler ensemble après.

JEAN-PATRICK : Je comprends, mais je me sens entre deux chaises. Cette association est fondée sur un problème d'exclusion. C'est un problème d'exclure, et si on part d'ici on perd ses repères. Les petits sont là au bout de la rue pour nous proposer les produits. Les uns et les autres ont ici pour point de repère, parce qu'ici il n'y a pas d'exclusion.

DOROTHÉE : Il y a peu de territoires dans le monde qui proposent autant de centres de réduction des risques que le nord-est parisien. Pendant une exclusion temporaire on peut toujours aller dans un autre CAARUD. On doit pouvoir aller vers le droit commun. Il y a aussi souvent une demande d'être exclu chez les usagers.

VINCENT : Oui nous avons besoin de cadre, de limite. Ce n'est pas infantiliser que cadrer.



PROCHAINE RENCONTRE DE L'ATELIER

HABITER LES BOIS

21 mars 2016

16h-18h

La Ferronnerie

4, passage Stinville, 75012 Paris

Plus d'informations sur www.samusocial.paris